



## Garder bien immobilier après une séparation

-----  
Par kayssa

Bonsoir,

Je vis une situation très délicate. Je me sépare de mon compagnon avec qui je ne suis pas mariée, nous avons 2 enfants. Il y a quelques années nous avons acheté une maison dont nous remboursons encore le crédit. Mon ex conjoint possède 80% des parts (grâce à un apport conséquent) et moi 20%.

Je suis actuellement sans emploi, (contrat prévu 1er décembre) il m'est donc pour l'instant impossible de trouver un appartement en location pour moi et mes 2 enfants. J'aimerais pouvoir garder la maison tout en remboursant le crédit ou une somme équivalente sous forme de loyer à mon ex. compagnon (type bail achat location), le temps de trouver une situation professionnelle plus stable.

Existe t'il des solutions dans mon cas? Pourriez-vous m'aider?

Merci

-----  
Par ESP

Bonjour

Tout est possible, si vous êtes en bonne entente, votre avocat vous aidera à rédiger l'accord entre vous.